



Brochure d'accueil Centres oncologiques de jour

Unité 616
Centre oncologique
de jour A

Unité 643
Centre oncologique
de jour B

Information destinée aux patients

INTRODUCTION

Cette brochure contient des informations pratiques sur votre séjour au centre oncologique de jour. Le centre oncologique de jour A, unité 616, reçoit des patients venant des services d'hématologie et d'oncologie digestive. Le centre oncologique de jour B, unité 643, reçoit des patients venant de l'oncologie médicale générale, de l'oncologie gynécologique, de l'oncologie respiratoire, ainsi que des patients pour l'étude de phase I. Le déroulement du séjour est identique dans ces deux centres de jour.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le centre oncologique de jour A, unité 616, se trouve au premier étage. Le centre oncologique de jour B, unité 643, se trouve au deuxième étage. Pour ces deux unités, suivez la flèche beige.

En arrivant, inscrivez-vous d'office à la réception du centre de jour au deuxième étage. Ceci vaut aussi pour les patients de l'unité 616.

Pour l'inscription, apportez votre carte d'identité. La photo de votre carte d'identité sera reprise dans votre dossier de patient. Ici vous pouvez aussi vous informer sur l'assurance hospitalisation. Vous recevez à chaque fois un bracelet avec un code-barres et vos données personnelles (nom, prénom, date de naissance, sexe et numéro de patient personnel). Portez ce bracelet tout au long de votre séjour dans le centre de jour. Enlevez-le uniquement lorsque vous quittez l'hôpital. Ceci permettra, à tout moment, d'établir clairement qui vous êtes et d'éviter tout malentendu en ce qui concerne votre traitement et vos soins. Et de cette manière, vous pouvez aussi contrôler par vous-même si vos données sont correctes.

En quittant le centre oncologique de jour, fixez un rendez-vous pour votre prochaine visite. Ce rendez-vous doit être fixé après que vous



avez vu le médecin. Vous pouvez obtenir un rendez-vous à différentes heures du jour en fonction du temps d'adaptation de votre thérapie. Ce peut être le matin ou l'après-midi.

LE SÉJOUR

Sauf indication contraire, vous ne devez pas arriver à jeun. Lors de l'inscription, on vous attribue un lit ou un siège. Il se peut qu'il n'y ait pas de place libre dans l'immédiat et que vous deviez attendre dans la salle d'attente qu'une place se libère. Nous nous excusons d'avance pour ce désagrément.

Pendant votre séjour au centre oncologique de jour, vous pouvez porter des vêtements confortables. S'il est prévu d'accéder avec une seringue à votre cathéter à chambre implantable, veillez à mettre des vêtements qui permettent d'accéder facilement au cathéter, comme un T-shirt à encolure large ou une chemise ou un pull avec des boutons ou une fermeture éclair. Ainsi la seringue pourra être introduite de manière stérile dans votre cathéter.

Si, pour l'une ou l'autre raison, vous ne pouvez pas venir, veuillez nous avvertir la veille. De même, prévenez-nous si vous ne pouvez pas arriver à l'heure.

Suivant la nature de votre traitement, votre séjour à l'hôpital variera entre quelques heures et une journée entière. La préparation au traitement – p. ex. chimiothérapie – dure entre trois et quatre heures et se déroule comme suit :

- Vous vous inscrivez.
- L'infirmière fait votre prise de sang et envoie l'échantillon au laboratoire.
- Le médecin vous examine. Pour faciliter cet entretien, vous pouvez vous y préparer à l'avance. Exemple :
 - ✗ Quels sont mes troubles ? Si vous faites de la chimiothérapie, complétez le journal.
Ainsi le prestataire de soins aura une vue claire des effets secondaires que vous ressentez.
 - ✗ De quoi voudrais-je discuter ?
 - ✗ Ai-je besoin d'une prescription ?
 - ✗ Ai-je besoin d'une attestation ?
- Le médecin contrôle vos résultats sanguins, établit la prescription de chimiothérapie et en discute avec le médecin responsable, le superviseur.
- Après validation par le superviseur, la prescription est transmise par voie électronique à la pharmacie.
- La préparation de la prescription dure environ une heure.
- Dès que la préparation est prête, elle est envoyée ou quelqu'un vient la retirer à la pharmacie.
- Le traitement commence.

Suivant la discipline, le temps de préparation peut être raccourci en faisant la prise de sang la veille, soit chez votre médecin généraliste, soit au centre oncologique de jour. Mais dans tous les cas, la thérapie ne peut commencer qu'après que le médecin ait fait l'examen clinique. L'infirmier(ère) ou le médecin examinera avec vous les différentes possibilités.

Pendant votre séjour au centre de jour, deux personnes au maximum peuvent rester à vos côtés. En fonction de la nature de la thérapie, vous pouvez quitter un moment le centre de jour. Parlez-en au préalable à l'infirmier(ère) qui s'occupe de vous, afin de ne pas compromettre les examens ou les traitements qui sont au programme.

Du café, du thé et de l'eau sont disponibles gratuitement. Si vous le souhaitez, vous pouvez aussi obtenir gratuitement un sandwich. Les accompagnateurs trouveront de quoi se restaurer à la cafétaria, au 'take-out' ou au 'koffieshop' dans le hall d'entrée.

TÉLÉPHONE – INTERNET

Un téléphone fixe est disponible, avec lequel vous pouvez appeler à l'extérieur à l'aide d'un code personnel. Vous pouvez aussi utiliser votre GSM dans la chambre. Nous vous demandons toutefois de ne pas téléphoner pendant les soins infirmiers ou la visite du médecin.

Disponibilité de l'internet

L'utilisation de l'internet est gratuite et est protégée contre tout usage 'abusif'. Avant toute utilisation, vous devez vous connecter ; demandez à cet effet votre login et votre mot de passe à la réception. Plusieurs ordinateurs portables sont à disposition.

DÉPLACEMENTS

Voyez avec le médecin quel moyen de transport est le plus indiqué dans votre cas. Il est souvent déconseillé de conduire vous-même. L'assurance-maladie belge a aussi prévu certaines dispositions à cet égard. Un traitement de chimiothérapie ambulatoire donne droit à une indemnité de transport légale accordée par chaque mutuelle moyennant une attestation de transport. Vous pouvez obtenir cette attestation à la réception du centre oncologique de jour. Par ailleurs, certaines mutuelles octroient une intervention complémentaire dans les frais de transport ou organisent le transport en taxi à un prix démocratique.

Pour le transport en ambulance, les mutuelles ne prévoient en général qu'une intervention limitée – voire nulle – lors d'une hospitalisation de jour. Renseignez-vous au préalable auprès de votre mutuelle.

LE STATIONNEMENT PENDANT UNE THÉRAPIE

Les patients qui viennent régulièrement au centre oncologique de jour peuvent faire usage du parking 7. Ce parking est à la disposition des patients du centre oncologique de jour et du service de radiothérapie et est situé près de l'entrée du centre oncologique de jour.

Vous pouvez obtenir une attestation à la réception du centre oncologique de jour. Complétez cette attestation et remettez-la à la caisse dans le hall d'entrée. Moyennant le paiement d'une garantie de 50 euros, vous recevez un badge de stationnement pour le parking 7. Ce badge a une validité de six mois mais peut être prolongé à la réception. Après utilisation, le badge peut être restitué à la caisse ou à la réception du centre oncologique de jour. La garantie est alors reversée sur votre compte bancaire.

Zone 'kiss and ride'

Pour les patients du centre oncologique de jour, il existe aussi une zone 'kiss and ride' : un accompagnateur peut vous déposer devant l'entrée du centre de jour et aller ensuite garer la voiture sur le parking 7. De même, une courte halte dans cette zone est autorisée pour vous reprendre après le traitement. Vous accédez à la zone 'kiss and ride' via le parking 7. Veillez cependant à n'utiliser cette zone que très brièvement ; songez aux autres patients. En cas d'abus, l'UZ Leuven est en droit de reprendre le badge de stationnement.

ZONE FUMEURS

Une interdiction générale de fumer est d'application à l'UZ Leuven. Il n'est permis de fumer qu'aux endroits prévus à cet effet, comme l'espace fumeurs à l'extérieur de l'hôpital près de l'entrée du campus Gasthuisberg et l'espace extérieur au premier étage, à l'unité 616.

ASSURANCE HOSPITALISATION

Si vous avez une assurance hospitalisation, déclarez le diagnostic le plus rapidement possible. De cette manière, un dossier 'maladie grave' pourra être établi. Renseignez-vous auprès de votre assurance ou de l'assistant social du département.

ASSISTANT SOCIAL

La maladie et le traitement peuvent avoir de multiples conséquences sur votre vie personnelle, familiale, sociale et professionnelle. Vous et votre famille pouvez vous adresser à l'assistant social pour toute question dans les domaines suivants :

- modalités pratiques en ce qui concerne le traitement (transport, interprète, ...)
- finances, aides sociales, assurances
- assistance à la maison (aide familiale, aide ménagère, séjour de convalescence ...)
- gestion des émotions personnelles
- communication avec le partenaire, les enfants, la famille
- contacts sociaux, gestion du temps
- situation scolaire, formation, situation professionnelle
- assistance psychosociale (en cas de mauvaise nouvelle, questions sur la fin de vie et les soins palliatifs, questions éthiques, gestion de crise)

Outre l'assistant social, vous pouvez aussi faire appel à d'autres prestataires de soins :

- X psychologue
- X thérapeute en relaxation
- X nutritionniste
- X assistant pastoral
- X kinésithérapeute



D'AUTRES QUESTIONS ?

Si certaines choses ne vous semblent pas claires, n'hésitez pas à demander des explications au personnel infirmier, au médecin, à l'assistant social ou à la réception du centre oncologique de jour.

Vous pouvez aussi vous informer en ligne, sur mynexuz. Plus d'information sur ce thème se trouve dans la brochure laquelle vous pouvez demander à la réception.

Les infirmières en chef du département sont :

- Sonja Borgenon (unité 643), tél. 016 34 64 32
- Els Raets (unité 616), tél. 016 34 02 41.

Si vous avez un problème à la maison, adressez-vous à votre médecin généraliste.

Les jours ouvrables, vous pouvez aussi appeler le service entre 8h00 et 16h15 au 016 34 88 66. Le soir, le week-end et les jours fériés, vous pouvez former le numéro central de l'hôpital : 016 33 22 11. Demandez le médecin de garde de la discipline dans laquelle vous êtes en traitement. Vous pouvez trouver les numéros de téléphone spécifiques à votre discipline dans la lettre 'Confirmation de rendez-vous'.

Vous trouverez aussi des informations concernant l'hôpital sur le site web : www.uzleuven.be.

© janvier 2016 UZ Leuven

Ce texte et ses illustrations ne peuvent être reproduits qu'avec l'accord du service Communication de l'hôpital universitaire de Leuven (UZ Leuven). Conception et réalisation : Ce texte a été rédigé par le centre oncologique de jour en collaboration avec le service Communication. Éditeur responsable : UZ Leuven, Herestraat 49, 3000 Leuven, tél. 016 34 49 00, www.uzleuven.be.

Cette brochure peut également être consultée sur www.uzleuven.be/brochure/700171.

Les remarques ou suggestions concernant cette brochure peuvent être adressées à communicatie@uzleuven.be.

En tant que patient, vous pouvez consulter vos rendez-vous, vos factures et vos données personnelles via mynexuz. Pour en savoir plus, surfez sur www.mynexuz.be.

